

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES VOLAILLES

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que les volailles sont la principale source de revenu de 2 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Cette proportion est légèrement plus basse qu'en 2006 et 2011 (3 %). La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE DIMINUTION DE LA REPRÉSENTATION FÉMININE

- En 2016, la proportion de jeunes agricultrices du secteur atteint 24 %, ce qui représente une baisse comparativement à 2006 (27 %) et à 2011 (35 %). Les femmes constituent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 58 % des jeunes : il s'agit d'une proportion plus élevée qu'en 2006 (38 %) et 2011 (42 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,5 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 51 % des jeunes de la relève agricole dans ce secteur sont établis depuis au moins dix ans. Il s'agit d'une hausse importante depuis 2011 (40 %). Dans l'ensemble des secteurs de production, cette proportion atteint 38 % (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	VOLAILLES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	7 %	7 %	4 %	3 %
De 25 à 34 ans	55 %	51 %	38 %	41 %
De 35 à 39 ans	38 %	42 %	58 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	27 %	19 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	34 %	30 %	35 %
Dix ans et plus	40 %	51 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

DES JEUNES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE

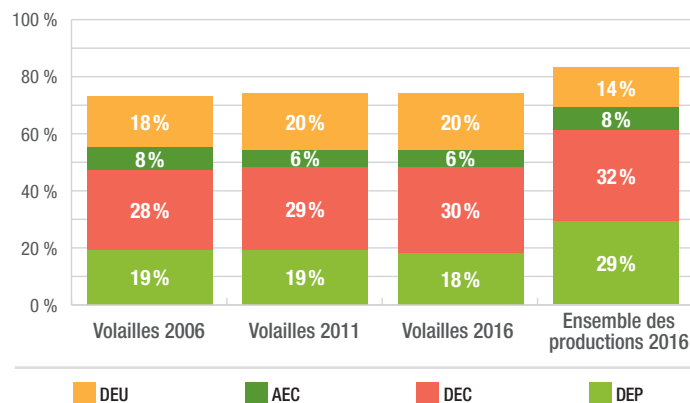
- Depuis 2006, on observe une baisse de la proportion des jeunes du secteur avicole dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie-Est. La région de Montréal, Laval et Lanaudière, quant à elle, connaît une hausse marquée. En 2016, les régions affichant la plus haute proportion de jeunes du secteur sont celles de Montréal, Laval et Lanaudière ainsi que la Montérégie-Est (tableau III).
- Pour 30 % de la relève agricole établie du secteur, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi les jeunes agriculteurs titulaires d'un DEC de ce secteur, 28 % sont spécialisés en gestion et technologies d'entreprise agricole et 38 % ont une spécialisation non agricole. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 36 % et 38 % respectivement (figures 1 et 2).
- En 2016, les jeunes dans ce secteur ont plus souvent privilégié le transfert de l'entreprise familiale (55 %) qu'en 2011 (53 %). La proportion des démarrages d'entreprises demeure relativement stable depuis 2011 (41 %), tandis que dans l'ensemble des productions, ce mode d'établissement est choisi par 35 % des jeunes (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 18,3 ans et l'ont fait à 24,5 ans. Pour l'ensemble des productions, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. Depuis 2011, on observe une hausse de la proportion des jeunes issus du milieu agricole, qui sont plus nombreux (91 %) à en provenir que pour l'ensemble de la relève (74 %) (tableau IV).
- Les jeunes de ce secteur ont réalisé un plan d'affaires dans une proportion de 47 %, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la relève. Les jeunes entrepreneurs du secteur sont signataires de contrats d'intégration dans une proportion de 11 %, un pourcentage plus élevé que la moyenne de l'ensemble des productions (7 %) (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	VOLAILLES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	2 %	1 %	4 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 %	1 %	1 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	3 %	4 %	5 %	4 %
Mauricie	8 %	9 %	9 %	3 %
Estrie	2 %	2 %	6 %	10 %
Outaouais	1 %	1 %	<1 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	<1 %	<1 %	1 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	<1 %	<1 %	<1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	24 %	17 %	15 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	14 %	15 %	22 %	6 %
Laurentides	3 %	5 %	4 %	4 %
Montérégie-Est	28 %	27 %	21 %	13 %
Centre-du-Québec	12 %	17 %	12 %	13 %
Montérégie-Ouest	3 %	1 %	2 %	7 %

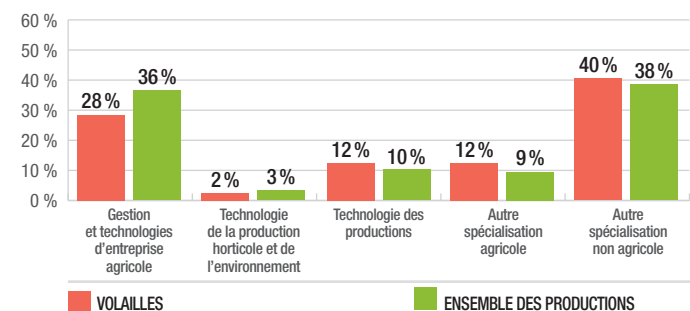
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES, EN 2016



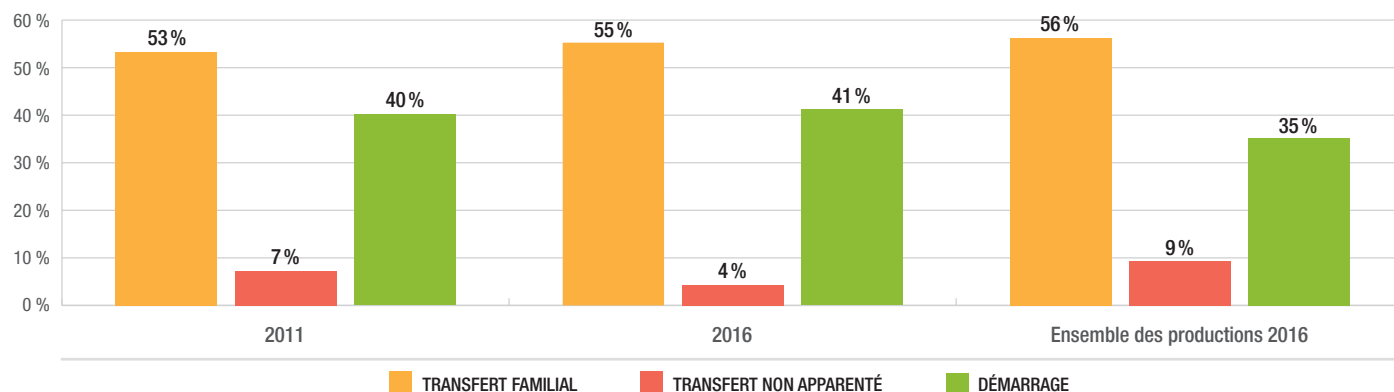
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,5 ans	18,3 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	24,5 ans	24,5 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	83 %	91 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	94 %	96 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	54 %	47 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	10 %	6 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	9 %	11 %	7 %
Location d'actifs agricoles	33 %	30 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

UNE UTILISATION MOINS GRANDE DES SERVICES-CONSEILS

- La majorité des services-conseils sont moins utilisées par les jeunes du secteur avicole que par l'ensemble de la relève. Les services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier (76 %) ou d'un conseiller en financement (48 %) sont les deux ressources les plus populaires en 2016. Pour l'ensemble des productions, ces services sont retenus par les jeunes dans des proportions de 69 % et 49 % respectivement (tableau V).
- L'emprunt auprès d'un établissement financier (66 %) et le prêt de quota (49 %) sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 66 % et 29 % respectivement (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	5 %	8 %	11 %
Conseiller technique	25 %	24 %	26 %
Conseiller en financement	43 %	48 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	69 %	76 %	69 %
Conseiller en gestion	12 %	13 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	9 %	9 %	11 %
Organismes locaux	6 %	5 %	16 %
Autres personnes ou organismes	16 %	9 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SOURCE DE FINANCEMENT	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	28 %	29 %	28 %
Héritage	5 %	4 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	43 %	37 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	18 %	16 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	62 %	66 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	7 %	7 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	2 %	3 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	46 %	49 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	50 %	41 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n.d.	26 %	16 %
Autres sources de financement	10 %	5 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

DES ENTREPRISES À REVENUS ÉLEVÉS ET UNE RELÈVE QUI ÉPARGNE

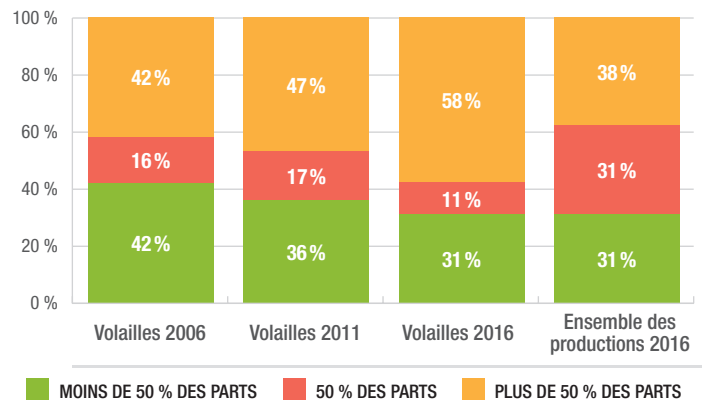
- Dans le secteur de l'aviculture, le pourcentage des jeunes établis dans des entreprises générant plus de 250 000 \$ annuellement est demeuré stable, passant de 66 % à 67 % entre 2011 et 2016. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de l'ensemble des productions (47 %) (tableau VII).
- Dans le secteur, 58 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole de 2016, ce qui représente une hausse depuis 2006 (42 %) et 2011 (47 %). La moyenne pour l'ensemble des productions s'établit à 38 % (figure 4).
- Depuis 2011, le pourcentage de jeunes établis en aviculture qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a diminué de 9 % à 4 %. En 2016, les jeunes du secteur ont très peu recours à la location de terres, comparativement à ceux de l'ensemble des productions (26 %).
- Au cours des douze mois ayant précédé le recensement, 40 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, ce qui représente une baisse comparativement à 2011 (46 %). Le pourcentage des jeunes qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise est inférieur à celui observé pour l'ensemble des productions (42 %) (tableau VIII).
- Dans le secteur avicole, 56 % des jeunes utilisent un véhicule d'épargne personnel comparativement à 48 % pour ceux de l'ensemble des productions (tableau IX).

TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016

CATÉGORIE DE REVENUS	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	11 %	8 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	2 %	3 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	2 %	4 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	6 %	4 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	13 %	13 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	9 %	5 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	6 %	11 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	23 %	21 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	28 %	30 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	VOLAILLES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	57 %	62 %	70 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	VOLAILLES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	37 %	46 %	40 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	40 %	57 %	58 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	63 %	62 %	57 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	VOLAILLES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	56 %		48 %	
Type d'épargne	52 %	77 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.